

## **Modalités d'inscription**

Pour les cours

La fiche d'inscription est à télécharger sur le site internet (rubrique « documents en ligne » et « fiche d'inscription 2016/2017 »).

Un certificat médical obligatoire est demandé de moins de 3 mois et valable un an d'aptitude à la pratique de la (ou les) discipline(s) pratiquée(s).

Pour les stages et sorties

La fiche d'inscription est à télécharger sur le site internet (rubrique « documents en ligne » et « fiche d'inscription stage et sortie »)

L'inscription est validée à la réception de la fiche d'inscription et un chèque d'acompte de 50% du prix de l'activité. Le solde de votre activité est à régler avant l'activité mais est encaissé au plus tôt au début de votre stage. En cas de non versement du solde dans les délais, les places ne sont plus réservées et pourront être données à des personnes en liste d'attente.

En cas d'annulation d'une activité de notre part, l'intégralité de la somme que vous avez versé vous est remboursée. En cas d'annulation écrite (lettre ou courriel) de votre part, si c'est 1 mois avant le début du programme, nous vous remboursons l'intégralité de la somme que vous avez versé et si c'est moins de 1 mois avant le début du programme, l'acompte est conservé par l'association dojo Shiseikan.

Toute activité démarrée puis interrompue du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement.

Points particuliers :

Concernant les stages d'une semaine du samedi au samedi, l'arrivée se fait le samedi à partir de 14H et le départ avant 11H le samedi suivant.

Concernant les activités de week-ends, l'arrivée se fait le vendredi à partir de 18H et le départ au plus tôt à 16H le dimanche.

Pour les cours comme pour toutes activités, l'association dojo Shiseikan se réserve le droit de refuser l'accès au cours ou à l'activité si cela est jugé nécessaire à la bonne marche de l'ensemble.

Nourriture lors de stages : nous privilégions les produits locaux et biologiques sans imposer un régime alimentaire particulier. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins spécifiques, nous chercherons toujours à les satisfaire et en tenir compte dans la mesure du possible.

Pour certains stages et sorties, en fonction des possibilités de chacun, il peut-être demandé la participation à des tâches d'entretien, de cuisine, ou d'intendance, voir d'entraide en rapport avec la construction ou le jardinage.

Stages et activités en Ardèche , pour s'y rendre ?

Au village de Laboule, 07110 ,entre Largentière et Valgorge. De Paris par l'autoroute A10 puis A71 (dir Clermont Ferrand) puis A75 (dir Montpellier) puis sortie 20, N102 (dir Le Puy), puis D906 (dir Aubenas), puis D239 (dir Valgorge).

En train (gare de Montélimar ou de Valence + bus jusqu'à Aubenas ou Largentière).